



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0683 du 08/07/2019

Arrêté du 24 juin 2019

ARRETE RECTIFICATIF DE L'ARRETE DU 17 JUIN 2019
PORTANT DETACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rectificatif de l'arrêté du 17 juin 2019 porte détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la direction générale des Finances publiques au titre de l'année 2019.

Date d'application : 01/11/2019

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF DE L' ARRÊTÉ DU 17 JUIN 2019 PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2019..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF DE L' ARRÊTÉ DU 17 JUIN 2019 PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2019



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable
à la direction générale des finances publiques, année 2019

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 17 juin 2019 portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable, à la direction générale des finances publiques au titre de l'année 2019.

ARRÊTE :

Article premier

L'article premier de l'arrêté du 17 juin 2019, en ce qu'il porte détachement dans l'emploi de chef de service comptable de 3^{ème} catégorie 3^{ème} chevron au SIE PESSAC TALENCE (GIRONDE) le 1^{er} juillet 2019 de M. Philippe CLERMONT, administrateur des finances publiques adjoint, est retiré.

Article 2

M. Philippe CLERMONT, administrateur des finances publiques adjoint, est détaché, pour une durée de trois ans, chef de service comptable de 3^{ème} catégorie 3^{ème} chevron à compter du 1^{er} novembre 2019 au SIE PESSAC TALENCE (GIRONDE).

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 24 JUIN 2019

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFIP Direction générale des Finances publiques	
Directeur de publication : Jérôme FOURNEL	ISSN 2268-0756